

Maternités de niveau I : vers une mort annoncée ?

(Samedi 23 à 10h30)

Président de séance : Michel NAIDITCH

La réforme de la tarification à l'activité mise en œuvre depuis 2004 pose le problème de l'inadéquation entre le mode de tarification des activités obstétricales et le coût des moyens techniques et humains nécessaires à leur réalisation... Cette inadéquation est encore plus flagrante pour les maternités de niveau I destinées à prendre en charge les femmes bénéficiant d'une grossesse « normale » et nécessitant donc un minimum de gestes médicaux « tarifiables ».

Intervenants :

Evelyne VANDER HEYM, maternité « Les Bluets » (en l'absence de Danielle SPOGGIA, Claude EGUILLON et Evelyne PETROFF)

Daniel LIPSZYC, gynécologue obstétricien, retraité, vice-président de la Société française de psychoprophylaxie obstétricale, (ex) médecin coordinateur de la PMI de Seine-Saint-Denis, (ex) membre du bureau de la Fédération nationale des maternités et hôpitaux publics de proximité (FNMHPP)

Enregistrement et transcription